

**COMITÉ SYNDICAL DU SMEAT
du 14 décembre 2020
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

3.3

AFFECTATION DU RESULTAT 2019

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à dix-sept heures, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Présidente, le Comité syndical, convoqué en date du 8 décembre 2020, en format mixte (présentiel et distanciel) ainsi que le permet la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, et abaissant le quorum au tiers des membres de l'assemblée.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
ALENÇON Alain ANDRE Christian BARRAQUE-ONNO Véronique BEUILLE Michel CARLES Joseph CASTERA Didier DOITTAU Véronique DUHAMEL Thierry ESPIC Bruno FERNANDEZ Marc FOUCHIER Dominique FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre	GASC Jean-Pierre KARMANN Thomas LAIGNEAU Annette MARTY Souhayla MEDINA Robert PLANTADE Philippe RODRIGUES Patrice ROUGÉ Michel SUSIGAN Alain TOPPAN Alain URSULE Béatrice VAILLANT Romain
LE MURETAIN AGGLO	
DESCHAMPS Gilbert SEVERAC Philippe SUAUD Thierry	SUTRA Jean-François TOUZET Sophie
SICOVAL	
SEGERIC Jacques SANGAY Dominique	
SAVE AU TOUCH	
CARDEILHAC-PUGENS Etienne	ALEGRE Raymond
COTEAUX BELLEVUE	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

CHOLLET François, représenté par Mme MARTY
GUYOT Philippe, représenté par M. CARDEILHAC-PUGENS
MOUDENC Jean-Luc, représenté par Mme LAIGNEAU
TRAVAL-MICHELET Karine, représentée par M. FOUCHIER

Délégués titulaires excusés

ANDRE Gérard
ARDERIU François
ARSAC Olivier
BERGIA Jean-Marc
BEZERRA Gil
CARLIER David-Olivier
COGNARD Gaëtan
COLL Jean-Louis
COUTTENIER Sylviane
DELPECH Patrick
DELSOL Alain

ESQUERRE Diane
FAURE Dominique
FERRER Isabelle
FOURCASSIER Thierry
GRIMAUD Robert
LAGARDE Dominique
LALANNE Marjorie
LATTARD Pierre
LATTES Jean-Michel
MANDEMENT André
MOGICATO Bruno

NOUVEL Honoré
OBERTI Jacquesw
PERE Marc
PORTARIEU Jean_François
RUSSO Ida
SEBI Jacques
SERP Bertrand
SIMON Michel
SOURZAC Jean-Gervais
TERRAIL-NOVES Vincent
ZANATTA Thierry

Délégués suppléants excusés

BAUDEAU Fabrice
CARRAL Alain
ESPIC Xavier

LAY Sophie
MILHAU Claude
NORMAND Xavier

ROUSSEL Jean-François
TRONCO Jean-Luc

Nombre de délégués	En exercice : 67	Présents : 33	Votants : 37
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 37

Le compte administratif pour l'année 2019, approuvé par le Comité syndical, fait ressortir un excédent global d'exécution du budget de 188 152,06 €, réparti entre :

- un excédent de fonctionnement courant d'un montant de 132 456,39 € ;
- un excédent de la section d'investissement d'un montant de 55 695,67 €.

Il est proposé d'affecter l'excédent 2019, de la section de fonctionnement en recette de fonctionnement du budget supplémentaire 2020, et l'excédent d'investissement en recettes de la section d'investissement du budget supplémentaire 2020.

**Le Comité Syndical,
Entendu l'exposé de Madame la Présidente
délibère et décide :**

Article unique :

D'affecter au budget supplémentaire 2020 :

- l'excédent de la section de fonctionnement 2019, en recette de fonctionnement : 132 456,39 €
- et l'excédent d'investissement 2019, en recettes de la section d'investissement : 55 695,67 €.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 21 décembre 2020.

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

**Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus**

Pour extrait conforme

La Présidente

Signé

Annette LAIGNEAU